

Formation : Data Protection Officer (DPO), certification RGPD-CDPO PECB

Cours pratique - 5j - 35h00 - Réf. OFP

Prix : 3660 € H.T.



4,6 / 5

BEST

Pour répondre aux besoins des secteurs privé et public en ce qui concerne le règlement général sur la protection des données (RGPD, GDPR), le rôle du DPO devient primordial. Ce cours vous prépare à diriger tous les processus nécessaires pour adopter et répondre à toutes les exigences du RGPD au sein d'une organisation.



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Comprendre les concepts de base et les composants de la protection des données
- ✓ Comprendre le rôle et les missions du Délégué à la Protection des Données (DPO)
- ✓ Comprendre le contenu de la réglementation générale de la protection des données
- ✓ Comprendre les concepts, les approches, les méthodes et les techniques pour la protection efficace des données

Public concerné

Data Protection Officer (DPO), Délégué à la Protection des Données (DPD), toute personne dont la mission est d'assurer le respect de la protection des données personnelles au sein de son organisation.

Prérequis

Aucune connaissance particulière.

PARTICIPANTS

Data Protection Officer (DPO), Délégué à la Protection des Données (DPD), toute personne dont la mission est d'assurer le respect de la protection des données personnelles au sein de son organisation.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Certification

Examen de certification officiel, accrédité par PECB. 12 questions ouvertes, 3 heures, à livre ouvert. L'examen se passe en distanciel en différé.

Passage des certifications à distance

[Consultez la documentation officielle du certificateur](#) pour découvrir les prérequis relatifs au passage de l'examen de certification en ligne.

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Ensemble d'exposés couvrant chaque domaine du programme de l'examen.
Ensemble de questions/réponses à la fin de chaque domaine.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 Les fondamentaux de la vie privée

- Introduction à la protection des données.
- Le RGPD (Règlement Général sur la Protection des données).
- Le DPO (Délégué à la protection des données).

2 Introduction au GDPR et principes de confidentialité

- Cadre réglementaire.
- Principes fondamentaux de la protection des renseignements personnels.
- Règlement général sur la protection des données.
- Organismes de l'UE : groupe de travail international sur la protection des données dans les télécommunications (IWGDPT).
- Autorités de surveillance, Groupe de l'article 29, etc.
- Législation : cadre juridique, consentement, catégories spéciales des données personnelles.

3 Délégué à la protection des données (DPO)

- Nomination, fonction, responsabilités, missions.
- Gouvernance de l'Internet, cyberdroits et transferts internationaux de données.
- Législation et systèmes dans le monde.
- Transversalité du DPO au sein de l'entreprise : collaboration avec les équipes juridiques, marketing, IT, achats...

4 Gestion des risques et sécurité de l'information

- Gestion des risques : concepts, analyse de risques, méthodologies et standards, surveillance.
- Systèmes d'Information et sécurité : fonctions et responsabilités, formation et sensibilisation, classification.
- Accès, exposition, cryptographie et signatures numériques.
- Sécurité mobile et la Big Data (concept, NoSQL et applications).
- Internet des objets : concepts, modèles et principes, applications, menaces.
- Nouvelles technologies, nouvelles menaces.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

5 Incidents et protection

- Gestion : incident de sécurité de l'information, évènement.
- Continuité des activités : récupération, temps, stratégie.
- Évaluation de l'impact sur la protection des données.
- Cycle de vie des données personnelles.

6 Contenu de l'examen

- Examen papier composé de 12 questions ouvertes, à traiter en 3h. L'examen se passe en distanciel en différé.
- Déroulement à "livre ouvert" (autorisé avec support et notes personnelles prises durant la session).

Solutions de financement

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation et dépendent de votre situation professionnelle.

Découvrez-les sur notre page [Comment financer sa formation](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

Horaires

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les participants sont accueillis à partir de 8h45. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Pour les formations de 4 ou 5 jours, quelle que soit la modalité, les sessions se terminent à 16h le dernier jour.

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 16 mars, 16 mars, 22 juin, 22 juin, 5 oct., 5 oct., 14 déc., 14 déc.

PARIS LA DÉFENSE

2026 : 16 mars, 22 juin, 5 oct., 14 déc.

LYON

2026 : 16 mars, 5 oct.

BRUXELLES

2026 : 16 mars, 5 oct.

LUXEMBOURG

2026 : 5 oct.